

CLANS

(Alpes-Maritimes, canton de Saint-Sauveur-sur-Tinée, arrond. de Nice, 496 hab.)

CE VILLAGE perché au-dessus de la vallée de la Tinée était jadis un fief des Thorame-Glandevès, confisqué par la maison de Savoie en 1389. L'église, donnée à l'évêque de Nice en 1066, était la seule collégiale du diocèse, attestée dès 1200 et perpétuée jusqu'en 1793. Le chevet et le clocher de la fin du XI^e s. subsistent encore. Aux limites de la paroisse se remarquent la chapelle Saint-Michel et la chapelle Saint-Antoine, toutes deux ornées de peintures murales du début du XVI^e s. et de la fin du XV^e s.



Clans (Alpes-Maritimes).
Chapelle des Pénitents noirs.

La chapelle des Pénitents Noirs, dans le village, complète cet ensemble. Elle a été élevée pour la Confraternité de la Miséricorde, à la suite d'un legs de Jacques Saramandi, dont le testament, daté du 23 décembre 1619, fut reçu par le notaire Ingigliardi. Sa construction peut se situer entre 1620 et 1630. La première moitié du XVII^e s. fut la grande époque de création des Confréries de Pénitents en Provence et dans le Comté de Nice. Malgré sa date, l'édifice se conforme à un parti traditionnel : petit vaisseau suivi d'un chœur rectangulaire légèrement plus étroit, le tout couvert d'une voûte en berceau brisé. On notera aussi l'aspect retardataire du petit porche établi en avant de la façade, avec des supports identiques à ceux que l'on faisait au XVI^e s. La chapelle a subi plusieurs reprises, notamment en juillet 1836. La Sauvegarde de l'Art Français a contribué à la mise hors d'eau en accordant une subvention de 40 000 F (comité du 24 octobre 1985). Son réaménagement intérieur a permis d'en faire un dépôt d'objets d'art religieux autour du beau retable du XVII^e s. qui subsistait au fond du chœur.

J. T.